



ENGAGEMENT CONTRACTÉ DEVANT UN AGENT DE LA PAIX

(C. p. p. article 324)

No de dossier du greffe (origine du mandat)
29118515

Numéro d'événement (dossier)
QUÉBEC 1561011013

Je Michaud, Pierre
nom, prénom

adresse sans domicile fixe
no, rue, app., ville code postal

né(e) le 1956-01-03 occupation sans emploi

numéro de permis de conduire M230703015616

ci-après appelé(e) la partie défenderesse, ayant été condamné(e)

le 2024-10-07, au palais de justice, ou à la cour municipale

de Québec district judiciaire de Québec

sur l'accusation d'avoir: Ne pas s'être conformé à un feu d'arrêt
Loi 444 en vertu de R.G.M.

Amende: 15 \$
Frais: 579.91 \$
Exécution: 68 \$
Total: 662.91 \$

Afin de pouvoir être remis en liberté, je m'engage à me présenter devant le percepteur des amendes
au palais de justice, ou à la cour municipale

de Québec
Ville

à l'adresse 245 rue du Pont, G1K 6L6 salle 153

le 2025-02-03 à 9:00 heures.

Veuillez apporter avec vous ce document à la date et à l'heure indiquées.

L'OMISSION D'ÊTRE PRÉSENT(E) DEVANT LE PERCEPTEUR DES AMENDES CONFORMÉMENT À CET
ENGAGEMENT PEUT ENTRAÎNER L'ÉMISSION D'UN MANDAT D'EMPRISONNEMENT SELON LES ARTICLES 346
ET 347 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE.

Cet engagement est contracté à La Macaza
ville

le 2025-01-03 à 21:00 heures.

Si vous résidez dans une autre ville(localité) que celle où est situé le palais de justice (ou la cour municipale) où vous devez vous présenter, nous vous suggérons de communiquer par téléphone avec le percepteur des amendes de ce palais de justice ou de cette cour municipale.

[Signature]
Signature de la partie défenderesse

[Signature] 15242
Signature et matricule de l'agent de la paix

Mrc Antoine-Labelle
Nom de l'unité